Mon RDV Immo
Ludovic Bouillot

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Le mémo pratique - Vente & location - Mise à jour août 2026

Diagnostic	Vente	Location	Quand ?	Validité indicative
DPE	✓	✓	Dans la majorité des logements	10 ans pour les DPE réalisés depuis le 1er juillet 2021
Plomb (CREP)	✓	✓	Logement construit avant 1949	Variable selon le résultat et l'opération
Amiante	✓	Selon cas	Permis de construire délivré avant le 1er juillet 1997	Variable selon le résultat et la date du diagnostic
Électricité	✓	✓	Installation de plus de 15 ans	Vente : 3 ans / Location : 6 ans
Gaz	✓	✓	Installation de plus de 15 ans	Vente : 3 ans / Location : 6 ans
État des risques (ERP)	✓	✓	Selon la localisation du bien	À actualiser pour l'opération
Termites	✓	—	Dans les zones déclarées à risque	6 mois
Bruit	✓	✓	Zone d'un plan d'exposition au bruit d'un aérodrome	À vérifier lors de l'opération
Assainissement	✓	—	Selon l'installation et la situation du bien	Selon le contrôle concerné
Audit énergétique	Selon cas	—	Certaines maisons et monopropriétés classées E, F ou G	5 ans

À retenir : tous les diagnostics ne sont pas systématiquement obligatoires. La liste dépend notamment de l'année de construction, de l'ancienneté des installations, de la localisation et des caractéristiques du logement.

LES REPÈRES À CONNAÎTRE

DPE
Valable 10 ans lorsqu'il a été réalisé depuis le 1er juillet 2021.

Location
Depuis 2025, un logement classé G ne peut plus être loué dans le cadre concerné par l'interdiction. F : 2028 - E : 2034.

Gaz & électricité
Si l'installation a plus de 15 ans : diagnostic requis selon l'opération. Vente : 3 ans - Location : 6 ans.

Audit énergétique
À distinguer du DPE. Il concerne certaines ventes de maisons individuelles et monopropriétés classées E, F ou G.

AVANT DE COMMANDER VOS DIAGNOSTICS

Préparez l'année de construction du logement, les anciens diagnostics, les informations sur les installations de gaz et d'électricité, ainsi que les éventuels travaux réalisés. Un diagnostiqueur certifié pourra confirmer la liste exacte des contrôles nécessaires.

Un projet de vente ?
Je peux vous aider à préparer les diagnostics et documents utiles à la commercialisation de votre bien.

Prendre rendez-vous
Ludovic BOUILLOT
BSK Immobilier | 06 64 41 75 96
MonRDV-immo.fr

Document informatif - Les obligations peuvent évoluer et dépendent de la situation précise du bien. Vérifiez les règles applicables au moment de la vente ou de la location. Mise à jour : août 2026.